



Santé de la mère et de l'enfant
BP : 82002 Yoff - Diamalaye
Tél : 33 835 33 33 / 33 867 58 58

P004-F00029
V2

Bon de sortie

Ce bon, signé et tamponné par l'accueil de NEST, atteste que le/la patiente a réglé l'intégralité des frais liés son hospitalisation.

Il vous sera demandé lors de votre sortie.

Nom :

Prénom :

Date d'admission :

Date de sortie :

Le patient est en règle vis-à-vis de :

- ☐ Sa lettre de garantie (si prise en charge)
- ☐ La remise des télécommandes contre la caution
- ☐ Son règlement

Signature et cachet de NEST :

NB: Rendez-vous dans 10 jours pour la première consultation post-natale (en cas d'accouchement).